



10 rue de Solférino  
75333 Paris Cedex 07  
Tél : 01 45 56 77 37  
Fax : 01 45 56 78 00

[www.parti-socialiste.fr](http://www.parti-socialiste.fr)

**Bureau national du 25 septembre 2007**

## **Du Grenelle de l'environnement au développement durable : révolution écologique et rénovation socialiste.**

### **Un Grenelle : oui, mais pour quoi faire ?**

Le Grenelle de l'environnement existe, actons-le. Il comporte quelques aspects novateurs, notamment au regard de la participation de la société civile, il permet la reconnaissance de nombreux acteurs, notamment associatifs. Il ouvre certains débats, confronte les points de vue et appelle à l'expression tout un ensemble foisonnant de propositions : c'est un exercice de démocratie.

Pour autant, il n'est pas question de laisser la droite essayer de s'approprier l'écologie et le développement durable par la biais d'une opération de séduction, intéressante par la méthode, mais dénuée de moyens et de cohérence, donc de fondements.

D'autant que la discussion autour du Grenelle recouvre pour une large part les lignes de fracture du clivage gauche-droite : régulation du marché, place de l'État et de la dépense publique, fiscalité et redistribution... Il nous revient donc de nous réapproprier ce combat sur le terrain des valeurs, des moyens et des propositions.

### **Une concertation en trompe l'oeil**

Si l'on peut reconnaître au processus du Grenelle l'avantage d'avoir réussi à mettre l'ensemble des acteurs autour d'une table permettant de faire émerger un vrai consensus sur le diagnostic et l'urgence de l'action, il n'en reste pas moins que la méthode est largement insatisfaisante.

C'est la raison pour laquelle de nombreux participants, individuels ou collectifs, ont fait part de leur déception quant à la méthode et quant au fond, notamment parmi les ONG et les élus, provoquant en particulier la menace des ONG regroupées dans l'Alliance pour la Planète de se retirer du Grenelle, si elles n'obtenaient pas de réponses. Le ministre a donc pris des engagements verbaux supplémentaires pour écarter cette menace, dont la fuite en avant sur l'annonce du gel des cultures OGM est un bel exemple.

Le temps donné réservé au débat public, censé constituer la deuxième phase du Grenelle début octobre, est beaucoup trop court puisqu'il ne disposera que de quelques jours. Cette insuffisance souligne bien le peu de cas accordé par le gouvernement au vrai débat démocratique.

D'ailleurs le choix purement arbitraire des lieux de ces débats ne peut manquer de poser question en ce qu'il constitue un mélange révoltant de considérations électoralistes et de manœuvres partisans (exclusion du Grand-Ouest, Ile-de-France représentée par la seule ville de Drancy...)

La place donnée au retour d'expérience et à l'international dans la discussion est enfin très nettement insuffisante. Des pays voisins nous ont montré qu'il existe des solutions concrètes et efficaces... En France, les Parcs naturels régionaux, les régions et les agendas 21 locaux pour ne citer que trois exemples en sont de bons exemples.

## **Des arbitrages déjà ficelés**

Ainsi, c'est le 26 septembre que les ministres devraient présenter, au cours d'une conférence de presse, les synthèses des travaux "validés" par les 6 groupes. Mais, c'est le Président de la République qui seul procédera à sa mise en scène, lors de la "grand messe" de la fin octobre.

Ce processus de décision concentré dans les mains d'une seule personne entourée de quelques conseillers, montre bien que la concertation est un leurre : il s'agit simplement d'organiser une opération de communication autour du fait du Prince.

En réalité, beaucoup de ces propositions sont déjà soit prêtes, soit négociées, soit choisies en raison de leur faible coût pour l'Etat, comme la pratique de la labellisation d'opérations des collectivités locales ou des organismes privés.

L'annonce d'un second temps de réflexion sur des questions plus conséquentes nécessitant des arbitrages politiques n'est pas anodine. Son renvoi au printemps, c'est à dire après les élections municipales ne peut que laisser songeur, notamment en ce qui concerne la fiscalité écologique.

Or, jusqu'ici, le gouvernement est resté évasif sur le prix d'une réelle politique de lutte contre le réchauffement climatique et sur les mesures contraignantes à adopter. Il est totalement silencieux sur l'annonce des publics cibles qui devront payer. Pourtant, les éléments sont connus : Nicolas Sarkozy a annoncé vouloir doubler le poids de la fiscalité écologique, ce qui la ferait passer de 2,3% à 4,6% du PIB. Alors pourquoi attendre les municipales pour en parler explicitement ?

## **Une vraie duplicité gouvernementale**

Le Parti socialiste dénonce la duplicité du gouvernement qui prétend privilégier la fiscalité écologique, alors que le chef de l'État a déjà arbitré dans le sens de mesures si inévitables qu'elles biaisent le contexte financier global du développement durable.

De même, le développement durable implique des choix énergétiques globaux : le fait d'avoir dit "on parle de tout sauf du nucléaire" montre bien à quel point ce débat est également biaisé. Ainsi, le changement des modes de consommation et production n'a pas été du tout abordé dans le Grenelle (le groupe qui s'est réuni sous ce label, ne s'est contenté que de traiter de l'agriculture et du bio)

La nécessaire prise en compte du long terme, sans laquelle il n'y a pas d'alternative possible et notamment l'aspect développement durable de la LOLF, a été systématiquement sabordé par la droite, dans tous les domaines.

Enfin, un éventuel gel des cultures OGM en plein champ, pour utile qu'il soit, ne saurait exonérer le Président et de la République de mesures fortes et d'engagement financiers autrement plus conséquents que cet éventuelle annonce attendue par tous mais qui présente surtout pour le chef de l'État l'avantage de ne rien coûter.

Ainsi, dans le domaine des transports publics urbains, du ferroutage, des infrastructures ferroviaires, de l'habitat, le gouvernement n'aura d'autre choix que de mettre plusieurs milliards sur la table du Grenelle.

Le problème, c'est que les milliards en question ont déjà été plusieurs fois dépensés dans les multiples cadeaux fiscaux que Nicolas Sarkozy a jugé urgent d'accorder à quelques milliers de privilégiés.

## **Pas de moyens, donc peu d'ambition**

La question qui se pose est en effet forcément celle des moyens financiers, des outils, réglementaires, fiscaux, normatifs et des critères d'arbitrage. **Pour mémoire, les mesures prises en juillet à l'occasion du « paquet fiscal » auraient suffi à financer sur 7 ans l'ensemble des projets de transport en site propre en cours.**

Pour notre part, nous demandons que les mesures prises le soient à l'aune du développement soutenable, et pas seulement de l'environnement en intégrant aussi toutes les dimensions humaines : l'impact social, la maîtrise du coût des services et des produits, la préservation de l'emploi, la protection contre les risques, sans oublier la dimension éducative et culturelle. Ces mesures doivent chiffrées, planifiées et financées de façon réaliste, et intégrées aux programmes européens qui en permettront l'application cohérente dans un cadre mondialisé.

Le seul chiffre avancé est celui de 120 millions d'euros, dépense non garantie, et dérisoire au regard des enjeux ! De plus, la démarche doit s'appuyer sur des moyens financiers nationaux, mais aussi locaux, dans le cadre de **transferts financiers aux collectivités locales, faute de quoi on assisterait à une nouvelle étape de désengagement de l'Etat sur le dos des collectivités locales.**

### **Pour une loi-cadre et un suivi effectif**

Les socialistes considèrent qu'un sujet d'une telle ampleur pour l'avenir mérite la discussion et le vote par le Parlement d'une loi cadre sur le développement durable : il ne saurait relever de la décision d'un seul homme.

Mais ce Grenelle devra aussi, une fois les mesures énoncées, comporter une étape d'évaluation et de suivi effectif du programme. Pour éviter de reproduire les errements de la Stratégie Nationale de développement durable, plusieurs fois annoncée, remaniée, sous dotée et qui sera sans doute réactivée à la fin du Grenelle, il faut un contrat d'engagement clair avec chaque type d'acteur (entreprises, syndicats, ONG, Collectivités locales) et devant le public.

**Le Parti Socialiste exige donc la mise en place d'un suivi du Grenelle et sa présentation annuelle au Parlement.** De même, il demande que le gouvernement rende compte devant la représentation parlementaire de la mise en oeuvre des engagements internationaux et européens de la France en matière d'environnement.

### **Pour une révolution écologique : des régulations publiques fortes**

L'enjeu écologique ne peut pas être déconnecté des méfaits d'un système économique qui tend à généraliser la concurrence, le recours au marché dans tous les domaines, le pillage et le gaspillage des ressources.

Le marché, qui cherche à vendre toujours plus et plus vite, n'est sûrement pas l'acteur le plus efficace pour conduire le combat écologique. **Une vision de long terme est indispensable et justifie l'existence d'entreprises publiques et de politiques publiques.**

Il n'y aura de vraies percées écologiques que sur la base de régulations publiques fortes. C'est sur ce terrain que nous devons porter le combat avec la droite en matière d'écologie, car c'est son talon d'Achille. C'est à nous socialistes de remettre du politique à la place du marché pour articuler responsabilité individuelle, action locale et gouvernance mondiale.

### **Le développement durable au cœur de notre identité politique**

La question écologique est structurante pour notre projet en ce sens qu'elle nous conduit à privilégier la régulation pour faire de nouveau passer l'intérêt général avant les intérêts particuliers. Aujourd'hui, les socialistes doivent protéger la planète, et donc la survie de l'humanité, des dangers du marché.

**Car il n'est rien de plus faux que d'affirmer que le développement durable n'est ni de gauche, ni de droite.** Par les valeurs auxquelles il fait appel, ce concept est fondamentalement de gauche. C'est la traduction dans le temps et dans l'espace d'un idéal qui est au cœur du projet socialiste: la solidarité, entre les hommes et les femmes de notre planète, mais aussi entre les générations.

C'est une démarche globale qui, en apportant les réponses à la **crise écologique** -lutte contre les changements climatiques et la perte de biodiversité-, doit conduire à une réorientation **économique** -modes de production pour une croissance durable-, **sociale** -démocratie et

justice sociale -, et **culturelle** -modes de consommations sobres, approche de la nature-; elle exige aussi la coopération et la régulation internationale, un partage des richesses équitable, facteur de paix, de prospérité, et de régulation démographique.

À la conception anglo-saxonne du développement durable, qui n'en fait qu'un supplétif du marché, nous privilégions une approche exigeante issue du concept d'écodéveloppement, qui s'appuie sur une démarche volontariste et institutionnelle, l'action publique permettant seule la prise en compte du long terme nécessaire à un développement durable.

## **Un changement de paradigme**

Nous devons donc affronter un choc sans précédent qui nous impose un changement de paradigme pour sortir de la vision idyllique d'une société industrielle fondée sur l'exploitation des combustibles fossiles et la croyance en un progrès infini (réservé rappelons-le, et ce n'est pas neutre pour des socialistes, à un cinquième de l'humanité).

**Mais ce péril est aussi une chance et un espoir** : valoriser les chances plutôt qu' additionner les contraintes : l'humanité va, dans le siècle qui vient, devoir faire la paix avec sa planète et elle en a les moyens, même si le tableau est aujourd'hui sombre.

**Le développement durable est ainsi une contre-offensive face à une vision catastrophée de l'avenir.** Il s'agit de réintroduire de la régulation et de la politique. Il s'agit aussi d'une occasion unique de repenser les relations nord-sud et de rouvrir le débat autour d'un avenir commun pour l'humanité : construire le projet d'une vie réussie accessible pour tous et sur toute la planète, et transmissible aux générations futures.

## **Notre projet : faire du développement durable le défi du XXI<sup>ème</sup> siècle**

Le modèle économique moderne fonctionne depuis la révolution industrielle grâce à l'existence de ressources fossiles abondantes et peu chères qui constituent une menace environnementale et économique considérable, du fait de leur raréfaction, avec des conséquences graves sur les économies comme sur les équilibres géopolitiques.

Nous devons donc promouvoir un nouveau modèle qui substitue le capital humain (R&D, innovation, services...) aux ressources fossiles dans le processus de création de richesses. La transition technologique ainsi engagée ouvrirait de nouvelles perspectives de croissance potentiellement riches en emploi (non délocalisables...), éviterait une contraction brutale des économies et permettrait de proposer un modèle alternatif et viable aux pays émergents

De ce point de vue, le développement durable doit être pour la France, pour l'Europe, mais aussi à l'échelle du monde, le défi du XXI<sup>ème</sup> siècle. Nous devons investir massivement de l'argent public pour permettre de faire promouvoir des technologies et des réponses qui n'émergeraient pas par la seule loi du marché.

Nous devons formuler des propositions concrètes qui changent la vie de nos concitoyens, et remettent en mouvement l'ensemble de la société autour de nos valeurs pour s'attaquer aux grands problèmes de notre temps, et générer un surcroît d'emploi et de croissance permettant d'enclencher un nouveau cycle vertueux et de combattre la pauvreté dans les pays pauvres comme dans nos quartiers.

## **Normalisation, réglementation, régulation, incitation, action.**

Les démarches volontaires comme celle mise en place avec les constructeurs européens ont clairement montré leur limite. Il faut aujourd'hui être plus volontariste et le politique doit reprendre sa place :

- Normalisation : imposer des normes ambitieuses en matière d'efficacité énergétique (véhicules, logements, appareils électriques) ;
- Réglementation : faire appliquer avec détermination l'existant et engager un processus

d'amélioration continue pour guider les anticipations des acteurs ;

- Régulation : cesser de croire que le marché est le meilleur instrument pour une bonne prise en compte du long terme et de l'avenir de la planète ;
- Incitations : dans le secteur des infrastructures de transports, de l'habitat et de l'urbanisme. C'est au politique de montrer l'exemple et la commande publique est un formidable levier pour faire pénétrer le progrès technique et développer des filières d'excellence en matière d'écologie et de développement durable.

### **L'État doit montrer l'exemple !**

Nous demandons que l'État crédibilise ces mesures par des financements planifiés sur la durée, et qu'il assume ses responsabilités vis à vis des acteurs sur qui la charge de réalisation sera transférée, et notamment des collectivités locales engagées dans des programmes d'habitat social et de transport collectif.

Nous dénonçons la duplicité d'un gouvernement qui affiche la nécessité d'une politique fiscale en faveur de l'environnement là où toutes les décisions fiscales pour 2008 ont déjà été prises, avec pour double effet d'aggraver les inégalités sociales et de creuser les déficits publics, privant ainsi l'Etat de tout moyen pour financer le Grenelle de l'environnement, sauf à en faire retomber tout le poids sur les collectivités locales.

Nous serons très fermes sur les moyens accordés au Grenelle, car nous avons bien compris que les choix tels qu'ils se dessinent sont guidés par un double objectif : pas de dépenses pour l'Etat, et, par conséquent, un transfert maximum des responsabilités et des dépenses sur les collectivités locales, sans contreparties financières.

Or si les collectivités locales, en particulier celles à direction socialiste, font déjà beaucoup en matière de développement durable, elles ne sauraient aller plus loin sans un engagement franc et massif de l'État, en termes financiers comme de pratiques, et sans décisions normatives plus ambitieuses.

### **Plus d'écologie et plus de social, pour une économie durable**

Nous proposons que les mesures retenues et financées le soient systématiquement sur le principe du double bénéfice environnemental et socio-économique, avec deux volets réglementaire et financier.

Par exemple :

- Une réglementation coercitive, pour réduire enfin des intrants et pesticides agricoles, doublée d'un effort de compensation financier, permettrait à la fois de préserver la ressource en eau, de limiter les risques induits par la consommation de ces produits ; de maîtriser le prix de l'eau au robinet pour l'utilisateur (en évitant les investissements de dépollution qui renchérissent les coûts d'un service vital) ;
- Des mesures drastiques de limitation de l'étalement urbain, accompagnées de moyens de soutien au portage foncier par les collectivités locales urbaines pour abaisser le coût du logement en ville. Cela permettrait à la fois d'éviter l'épuisement des ressources en sol agricole, le besoin d'équipement des villages et d'investissements de transport, et la dégradation des conditions de vie des habitants éloignés de leurs lieux de travail, avec les coûts sociaux et financiers afférents.

### **Des propositions précises et cohérentes**

Le Parti socialiste réaffirme ici ses principaux engagements, qui mis en œuvre simultanément, constituent la masse critique en deçà de laquelle aucune avancée significative ne pourra être obtenue en matière de développement durable, et qui feraient du Grenelle un échec :

- Energie : diversification de la production énergétique, donnant la priorité de l'effort financier et de recherche à l'ensemble des énergies renouvelables, et, simultanément, réduction des consommations d'énergie, avec, a minima, une mesure de taxation des émissions de CO2, accompagnée socialement ;
- Habitat : isolation thermique de l'ensemble des logements à commencer par les logements sociaux (sans surcoût pour les locataires) ;
- Transports : développement des transports collectifs : fret ferroviaire et ferroutage, transports collectifs urbains propres, et corrélativement la réduction du trafic routier;
- Aménagement du territoire, visant à la fois à limiter l'étalement urbain, à rechercher une plus grande mixité habitat/travail et à protéger les espaces naturels terrestres et maritimes,
- Politique sociale et environnementale de l'eau, tournée vers la qualité et la préservation de la ressource en eau;
- Politique des déchets tournée vers la protection de la santé et de l'environnement : application effective du principe pollueur payeur, en particulier pour les pesticides, traitement des déchets nucléaire respectueux des générations futures;
- fiscalité écologique additionnelle, à la fois incitative et de sanction selon les cas et les situations, avec une attention particulière aux effets redistributifs, notamment en direction des catégories les moins favorisées de la population et des territoires ruraux ;